

NE PAS PARTICIPER, MAIS DÉCIDER : FACE À LA CRISE DE LA DÉLIBÉRATION, QUELS IMAGINAIRES DANS LES CAHIERS DE DOLÉANCES ?

Loan Diaz, Thierry Germain, Manon Pengam

19/09/2025

« On ne veut pas participer, on veut décider » : cette phrase, lancée depuis la salle lors d'un forum¹ en Gironde le 17 novembre 2023 à l'occasion des cinq ans du mouvement des « gilets jaunes » et de l'ouverture des cahiers de doléances, traduit la crise de la délibération que nous traversons. Mais quels imaginaires ces cahiers de doléances portaient-ils ? Cette note explore l'émotion démocratique qu'ils mobilisaient, dans le cadre d'une série qui s'inscrit dans les Rencontres des imaginaires locaux, dont la **première édition a lieu le **26 et 27 septembre** (à Cergy-Pontoise) et le **15 octobre** (à la Fondation) et à laquelle la Fondation est associée, et qui met en perspective les imaginaires enthousiasmants des réinventions territoriale, démocratique et politique.**

Du mépris au déni de démocratie ?

Tout d'abord, livrons un point d'éclairage lorsque nous parlons de « cahiers de doléances », car cette dénomination recouvre plusieurs supports dont les émanations diffèrent. À l'automne 2018, la France a vu surgir une parole populaire d'une intensité rare. Celle-ci fut d'abord portée par le mouvement des « gilets jaunes », puis par une diversité de publics dans le cadre du Grand débat national lancé par l'État dans une tentative de centralisation et de canalisation de « l'émotion populaire² ».

Des milliers de citoyennes et de citoyens ont pris la parole, parfois pour la première fois, dans des formes aussi variées qu'inattendues : cahiers de doléances sur les ronds-points, réunions d'initiatives locales, contributions en ligne, lettres, courriels... En quelques mois, plus de deux millions de textes ont été produits. Cette note se penche sur les plus de 200 000 contributions manuscrites regroupées dans 19 900 cahiers de doléances. Nous désignons ainsi à la fois les

cahiers ouverts par les maires et leurs associations pour s'impliquer dans la résolution de la « crise », mais aussi la généralisation de ce dispositif par le président de la République *via* les « cahiers citoyens et d'expression libre » dans le cadre du Grand débat national. Les cahiers de doléances ouverts par des « gilets jaunes » dès le mois de novembre 2018 sur des lieux de mobilisation n'ont quant à eux, à de très rares exceptions près, pas été versés aux Archives départementales.

Pour les linguistes et les analystes du discours qui s'intéressent aux discours « authentiques », c'est-à-dire non fabriqués ou sollicités pour les seuls besoins de l'étude, les cahiers de doléances constituent une ressource précieuse, tant par leur volumétrie que par leur caractère inédit et leur diversité sémantique. On y observe une richesse d'expression et une complexité d'énonciation bien supérieures à celles des questionnaires souvent utilisés pour « prendre le pouls » de l'opinion. C'est l'étude de la subjectivité relevant d'appropriations singulières de l'écrit et d'une volonté manifeste de participation que nous défendons, à rebours des fouilles d'opinion « plongeantes » ou des traitements par des systèmes d'intelligence artificielle, qui tendent à lisser, voire à gommer la singularité de l'expression. Nous venons donc ici apporter un autre éclairage, plus subjectif et situé que l'étude menée sur les contributions numériques du Grand débat national avec l'outil d'intelligence artificielle baptisé Arlequin AI³. Les 400 000 répondants étaient interrogés sur plus de 80 questions, une différence majeure avec les cahiers de doléances qui proposaient un espace de libre contribution.

Ces documents de natures diverses ont été numérisés et centralisés aux Archives nationales. Les originaux en papier ont été versés aux Archives départementales, et n'ont donc jamais été dissimulés. Pour autant, la réappropriation politique de leur contenu a été freinée par un mépris pour leurs contributrices et contributeurs, tantôt amalgamés aux « gilets jaunes » (appellation devenue entre-temps une étiquette dégradante), tantôt considérés comme un agrégat d'individualités ayant parlé pour elles-mêmes, sans considération pour le collectif national. Cette vision vient en partie de l'« analyse » qui a été réalisée « sous l'égide d'un cabinet de conseil sans prendre en considération l'avis des communautés professionnelles et scientifiques compétentes, ni les considérations techniques qu'exigeait une restitution démocratique à la hauteur de la participation citoyenne⁴ ».

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Les synthèses officielles des cabinets de conseil

Érigées en « trésor national », les doléances de 2018-2019 suscitent un intérêt croissant de la part de divers acteurs : collectifs citoyens, associations d'élus, entreprises de conseil et initiatives relevant de la *civic tech*... Tous sont désireux de sonder l'opinion citoyenne, et plus particulièrement à l'approche des prochaines échéances électorales – municipales en 2026, présidentielle en 2027, régionales et départementales en 2028.

Début 2019, l'analyse des cahiers de doléances fut confiée à un consortium d'entreprises pilotées par le cabinet de conseil Roland Berger. Les modalités précises de traitement demeurent à ce jour opaques et ne permettent pas la reproductibilité des résultats. En tout état de cause, le recours à un traitement automatique a eu pour effet de lisser, voire d'effacer, la dimension personnelle et subjective des textes, au profit d'une classification thématique standardisée, alignée sur les catégories prédéfinies du Grand débat national : démocratie et citoyenneté, fiscalité et dépenses publiques, organisation des services publics, transition écologique. Cette mise à distance de la dimension expressive et singulière des contributions interroge dès lors les effets des dispositifs de traitements descendants et algorithmiques sur la représentation de la parole citoyenne. À titre d'exemple, un énoncé original tel que « il faut développer le recours au prêt à taux 0 » a fait l'objet, dans la synthèse officielle, d'un processus de réduction sémantique visant à l'intégrer dans une macro-catégorie telle que « pouvoir d'achat », sans considération pour la posture subjective, l'acte d'énonciation ou le contexte de la demande. De telles opérations traduisent une conception de la subjectivité comme bruit ou biais, que l'analyse automatique des opinions cherche généralement à évacuer. Tout au plus les outils utilisés s'appuient-ils sur des listes de mots jugés positifs ou négatifs, ce qui aboutit à une lecture binaire et décontextualisée de la réalité vécue et exprimée par les citoyens et les citoyennes.

Par nécessité de démentir et d'en finir avec ce déni de démocratie, chercheuses, chercheurs, citoyennes et citoyens se sont réunis dans toute la France pour restituer et re-situer le contenu des cahiers. En Gironde, une thèse menée par Samuel Noguera⁵, financée par le Département, croise les doléances avec les données qui caractérisent les territoires d'un point de vue socio-économique, des équipements et infrastructures et électorales afin d'apporter une lecture objectivée des ressentis.

Cette recherche participative de plus en plus soutenue par les Départements⁶ attire l'attention nationale, comme en témoigne le vote d'une résolution transpartisane initiée par la députée écologiste Marie Pochon⁷. Le gouvernement ainsi interpellé s'est donc engagé à créer une plateforme numérique pour consulter en ligne l'ensemble du corpus des cahiers de doléances,

rédigés par les citoyens après le mouvement des « gilets jaunes », mais aussi à accompagner la recherche dans le travail d'analyse de ces documents. Premier pas vers une reconnaissance ou opportuniste ?

Canaliser les émotions : un geste de politisation

Une fois dégagé de l'interprétation à l'emporte-pièce qui en a été faite, nous pouvons apprécier le tournant démocratique que marquent les cahiers de doléances. D'une part, ils pointent l'inacceptable éloignement entre le processus législatif et le réel, entre la représentation nationale et le vécu des inégalités sociales et territoriales. D'autre part, les doléances proposent de véritables outils de développement et de remaillage démocratique au plus près des personnes et des territoires.

Plutôt que de s'y opposer, elles apportent une lecture critique des normes et avancent l'intérêt d'une conversation entre la société civile et les élus pour déterminer comment engager des réformes qui correspondent aux aspirations citoyennes et ainsi instituer le bien commun.

Les cahiers de doléances remettent ainsi au cœur du débat public la synthèse jaurésienne de l'articulation entre le réel et l'idéal pour formuler un projet de civilisation. C'était d'ailleurs avec cet esprit qu'en 1903, Jean Jaurès avec Alphonse Aulard, Charles Seignobos et Ernest Lavisse ont exhumé les cahiers de 1789 dans une visée pédagogique et militante pour ancrer l'idéal républicain et en tirer des outils pragmatiques de lutte contre une extrême droite antirépublicaine. « Jaurès voulait ériger des digues de papier », écrit l'historien Guillaume Mazeau. Autrement dit, conjuguer une aspiration à des solutions pour transformer le réel.

Que des millions de Françaises et de Français se soient saisis de ce véritable droit à l'initiative des habitants et des habitantes démontre une volonté forte de ne pas être dans la consommation de l'action publique, mais dans la construction de cette dernière. Pour cela, la consultation ne suffit pas : la demande est de prendre part à la délibération, comme l'explique Marcel Guilhembet, « gilet jaune » girondin de la première heure : « on a été victimes de préjugés alors que, pendant deux ans, on se réunissait deux heures par jour, tous les jours : de l'intelligence collective et des savoirs partagés pour s'interroger sur comment vivre ensemble... Nous avons été consultés, mais pas entendus. L'État concentre les pouvoirs⁸ ».

Les cahiers de doléances ont donc été un lieu de canalisation des émotions, mais aussi de politisation. Si les propositions n'ont pas provoqué un changement de la représentation politique en profondeur, l'intention a été posée et une communauté nationale, souvent revendiquée dans les

contributions, s'est retrouvée dans le geste partagé d'écrire dans un cahier.

En effet, les cahiers de doléances manifestent la correspondance entre écriture et structuration des institutions politiques et économiques. Témoignage autant que contenu politique, le passage par l'écriture permet de recueillir des données distinctives et communes qui peuvent être consignées – dans les archives par exemple – pour devenir matière à réfléchir et agir dans la Cité. À l'époque de la numérisation et de l'instantanéité, si l'écrit n'est pas exempt de facteurs discriminants et de biais, l'expérience des cahiers de doléances démontre qu'il reste un moyen d'articuler la narration de soi avec un récit collectif. En résumé : un outil de décision partagée afin que les ressentis ne deviennent pas ressentiments, mais ferments politiques. Alors, le temps de l'écrit serait-il le temps de la démocratie ?

L'intérêt d'une approche linguistique et située de l'expression citoyenne

Donner la parole aux citoyens, c'est faire apparaître leur subjectivité, c'est-à-dire leur manière singulière de s'exprimer en tant que sujets. Dès lors, l'analyse ne peut se satisfaire d'un simple repérage thématique ou d'une approche automatisée de type « fouille d'opinion ». Il ne s'agit pas simplement de savoir *de quoi* parlent les rédactrices et rédacteurs de doléances, mais *comment* ils en parlent. Le dévoilement de l'opinion touche à celui de la subjectivité langagière, comprise comme la « capacité du locuteur à se poser comme « sujet »⁹ », pour reprendre la formule du linguiste Émile Benveniste. Les manifestations de la subjectivité en discours sont inhérentes au langage et à toute forme de communication humaine. Cette dimension subjective fait partie intégrante du langage. Elle est présente dans tous les discours, et se niche même jusque dans les textes les plus lissés sur le plan énonciatif¹⁰. En effaçant la subjectivité – comme l'ont fait les synthèses officielles du Grand débat –, on passe à côté d'une grande diversité de paramètres : les façons de raisonner, les émotions, les valeurs, les prises de position qui traversent les textes. Or, les cahiers de doléances regorgent de cette diversité. Les écrits qu'ils contiennent sont très variés dans leur forme comme dans leur ton, et mettent en œuvre de nombreuses manières de dire « je », de formuler une demande, d'exprimer une inquiétude ou une idée. C'est cette pluralité d'expressions qui construit un véritable point de vue citoyen qu'il serait préjudiciable de réduire à de simples catégories, dans un contexte où la défiance envers les institutions et le politique ne cesse de croître¹¹.

Matérialité et subjectivité : le support et l'imaginaire

On estime à près de 225 000 le nombre de contributions rédigées dans les cahiers de doléances ouverts sur l'initiative d'associations d'élus¹² et dans les cahiers « citoyens et d'expression libre » du Grand débat national. Les cahiers prennent des formes diverses : tour à tour petit cahier d'écolier à carreaux, grand cahier format A3, feuilles blanches agrafées entre elles, bordereau communal déjà estampillé d'une mention « doléances »... Certains de ces cahiers ont été agrémentés par les maires et les agents et agentes communaux d'une page de garde. Celle-ci peut comporter le nom de la commune, une représentation d'un symbole de la République française (devise, Marianne).

La plupart des contributions sont individuelles, même si l'on relève parfois des tracts, notamment d'associations lobbyistes comme celle du Collectif des petits patrons et artisans. Les textes se présentent sous la forme de manuscrits, rédigés *in situ*, ou de tapuscrits rédigés à domicile sur un logiciel de traitement de texte, puis imprimés et collés dans le cahier. Les contributions manuscrites présentent des indices relatifs à la genèse de l'écriture, comme les ratures, les soulignements, les corrections et ajouts, les troncations... Ces éléments graphiques témoignent de l'élaboration de la pensée de leurs autrices et auteurs. La linguiste Marion Bendinelli a analysé finement ces usages à l'appui du cahier de la ville de Dole dans le Jura. Le cas de lettres repassées plusieurs fois et arrondies au stylo témoigne « de la volonté d'assurer la lisibilité du segment rédigé, trahissant un moment d'hésitation, d'insécurité linguistique ou d'émotion peut-être¹³ ». Lors de la phase de transcription, il est possible de conserver ces éléments grâce à un système de balisage informatique, pour ensuite venir les interroger de manière systématique, ce que sont habitués à faire les chercheuses et chercheurs en génétique textuelle travaillant par exemple sur des manuscrits d'écrivains et d'écrivaines.

La typographie, elle aussi, constitue un indice sémantique précieux du sens que les rédactrices et rédacteurs ont conféré à leur écrit. Par exemple, l'usage des majuscules dans l'énoncé écrit « ÉCOUTEZ-NOUS S'IL VOUS PLAÎT » n'est pas anecdotique. Il matérialise un cri, même muet, de colère, d'urgence, de détresse... Enfin, la disposition des discours sur la page permet d'identifier deux formes récurrentes d'expression : la doléance en adresse, interpersonnelle, et la doléance programmatique, en apparence plus désobjectivée. La première est plus fortement marquée par la fonction allocutive, soit le fait d'établir et de maintenir un lien avec le(s) destinataire(s). Les doléances de ce type partagent une sémiotique et des formules rituelles parfois communes au genre classique de la correspondance épistolaire : « Monsieur le président du Grand débat » avec notamment des éléments présents dans le paratexte comme : l'objet (« Débat national. Remontées des observations sur cahiers de doléances »), le nom de l'émetteur, les formules d'ouverture et de clôture, la signature... Les doléances programmatiques se présentent, elles, selon des formes

relativement désubjectivisées, généralement au moyen de listes à puces, numérotées ou non, initiées par des verbes infinitifs ou des nominalisations. Dans cette catégorie de doléances « qui disent de et comment faire¹⁴ » et incitent – parfois – à l'action, les rédacteurs programment des actions qu'ils jugent désirables, souhaitables, attendues, ou qu'ils estiment au contraire à modifier ou à proscrire : « – Indexation des retraites sur le coût de la vie ; – Suppression de la nouvelle CSG ».

Subjectivité territoriale : le cas des doléances de l'hyper-ruralité

L'étude des cahiers de doléances offre un accès précieux à la parole subjective, telle qu'elle s'est exprimée depuis la diversité des territoires. Dans ceux de l'hyper-ruralité, soient ces espaces parmi les plus enclavés et les moins pourvus en services, marqués par le vieillissement de la population et des niveaux de revenus très bas¹⁵, se pose avec acuité la question du sentiment de relégation. Le propos qui suit émane d'un travail de recherche linguistique initié en 2022 sur les cahiers de doléances et les cahiers citoyens du département de la Creuse¹⁶.

En première approche, les locuteurs ancrent leur identité dans une appartenance locale qui s'exprime à l'échelle du département, malgré la diversité de leurs situations, à travers des auto-désignations telles que « citoyen lambda en Creuse », « je suis une Creusoise et fière de l'être ». La question de l'éloignement des services, centrale dans les doléances creusoises, ne se pose ainsi pas tout à fait de la même manière pour un habitant de La Souterraine (nord-ouest du département), proche des réseaux routiers (A20 et N145) et de la ligne Intercités Toulouse-Paris, que pour un habitant de Felletin (sud du département, plateau de Millevaches), distant d'une heure et demie de Limoges et de Clermont-Ferrand. Pour les Creusois, la notion de département concentre pourtant un ensemble d'inquiétudes propres à la grande ruralité avec un même régime de revendications autour d'une plus grande accessibilité des services (publics et de médecine libérale) : « 1 seule maternité pour tout le département (Guéret) », « SNCF : Davantage de Bus et trains pour désenclaver notre département », « nous, Creusois, sommes obligés d'aller à Limoges (120 Kms AR) pour des soins et suivis médicaux spécialisés ne pouvant être réalisés dans notre département ».

Les doléances révèlent ainsi un rapport au territoire fondé sur un vécu partagé d'éloignement, d'injustice perçue et de demande de reconnaissance, en particulier autour de la santé et des services publics : « ici on a plus rien », « obligation de médecins dans nos campagnes », « c'est INJUSTE ! ». L'approche linguistique permet de mettre au jour les marqueurs identitaires de cette parole située. Les déictiques (mots directement liés à la situation d'énonciation, qui ne peuvent être saisis hors contexte) « nous », « ici », « en milieu rural » jouent ainsi un rôle central dans l'expression d'un « je » collectif : ils localisent les discours dans une expérience concrète de

marginalisation géographique et sociale. Ce sentiment commun d'abandon, voire de détresse, transparait particulièrement avec l'emploi du déictique spatial « ici » : « Nos anciens qui ici sont très isolés », « ici on a plus rien », « ici « on crève » !!! ». Le pronom « nous » oscille entre un « nous » passif (victime de décisions imposées : « vous nous supprimez nos écoles ») et un « nous » actif (acteur de revendications : « qu'ils nous fassent un compte rendu »), montrant la potentialité d'un retournement du stigmaté. L'opposition entre citoyens et représentants politiques s'étend plus largement à toutes les sphères du monde social à travers la dichotomie « petits/grands ». Ces deux adjectifs qui étonnent de prime abord par leur surreprésentation dans le corpus dessinent de façon nette deux pôles distincts. D'un côté « les grands centres urbains », « les grandes régions », de l'autre « les petites communes ». D'un côté « les grands groupes », « les grandes multinationales », « les grandes sociétés », de l'autre « les petites entreprises », « les petits patrons ». D'un côté « les grandes fortunes nationales », de l'autre « les petites pensions », « les petites retraites ». D'un côté « les grandes structures », de l'autre « les petits collèges », « les petits hôpitaux ». D'un côté « les grandes exploitations polluantes », de l'autre « les petits agriculteurs », etc. On constate, par le biais des quelques choix linguistiques dont nous avons montré l'expression, que les doléances ne relèvent pas seulement de revendications fonctionnelles : elles forment un discours subjectif sur la condition rurale, révélateur d'une vérité propre, souvent ignorée, voire niée par les sphères décisionnelles : « Messieurs les ministres, sachez qu'à la campagne, nous avons besoin d'un véhicule pour circuler ». En cela, elles appellent une écoute fine et attentive, à la hauteur de ce qu'elles donnent à penser et à ressentir sur la vie en « hyper-ruralité ».

En somme, les doléances ne constituent pas de simples requêtes administratives, mais des prises de parole situées, traversées par l'expérience subjective (domaines du travail, de la santé, vie en hyper-ruralité...). En les prenant au mot, on accède à une parole citoyenne incarnée, souvent minorée ou rendue invisible par les dispositifs de synthèse automatisée. C'est cette richesse langagière et l'imaginaire politique qu'elle charrie qu'une approche linguistique permet de restituer dans toute sa complexité.

Des cahiers pionniers de l'écologie sociale

Les cahiers de doléances sont l'expression d'injustices vécues, mais aussi des lignes de consensus qui traversent la société française. Si chaque contribution a sa spécificité, elles ont en commun une mobilisation contre ce qui apparaît comme injuste. Le récit autour de l'émancipation s'ancre ainsi dans les réalités concrètes en partant de sentiments partagés. Cette somme trace les contours d'une nouvelle grammaire politique autour du triptyque respect, dignité, liberté, et des pistes pour y parvenir. Partout en France, la liberté est présentée comme un pont entre les enjeux sociaux et sociétaux à relier ou plutôt rallier aux enjeux écologiques.

En Gironde, une des premières observations de Samuel Noguera est le lien entre l'enjeu écologique, particulièrement présent dans le département, et le « pouvoir de vivre »¹⁷. Ainsi, la préoccupation quasi unanime concernant la bétonisation et les pesticides côtoie les « fins de mois », le prix des factures énergétiques et les services publics.

Dans l'Orne et le Finistère, Alix Levain, anthropologue participant à un projet sur l'écologie dans les cahiers, constate que les cahiers « portent [...] la double trace de ce processus d'écologisation : la repolitisation de l'écologie à l'échelle locale et l'intégration progressive de l'écologie comme une norme à laquelle chacun doit se conformer¹⁸ ».

Les doléances sont une illustration directe de la fusion entre la polarisation politique et la polarisation affective, mais aussi le creuset de la capacité citoyenne à les distinguer pour en revenir à un débat démocratique qui ne se perd pas dans une opposition stérile et brutale d'opinions. Une voie pour trouver le mouton à cinq pattes qu'est une majorité sociale, écologique et populaire ?

Ce qui est sûr, c'est que les doléances évoquent à la fois « la solution » (réconcilier social et écologie) et « des solutions », témoignant donc non seulement d'un débat d'idées, mais surtout d'une volonté de décision collective pour concrétiser l'aspiration social-écologique.

Conclusion : « Ne nous trahissez pas »

« Merci de permettre cette expression directe des citoyens... Ne nous trahissez pas. De toutes ces propositions se dégagera un programme de gestion national. Respectez-le. Cherchez à le mettre en place. Vive la démocratie. Vive la République. »
extrait du cahier citoyen de Bazouges-la-Pérouse

Nous avons assisté, et assistons encore à la réduction des doléances à un brouhaha d'identités individuelles toujours plus fragmentées. Or, c'est justement parce que les doléances reflètent la spécificité propre des territoires de laquelle elles émanent que l'on peut lire avec clarté un vécu commun d'expériences de déclassement et d'inégalités, sans le réduire au plus petit dénominateur commun d'un localisme identitaire¹⁹ qui engendre repli et rejet d'autrui.

Cette parole située est restituée par les recherches départementales qui objectivent une volonté réelle des contributrices et contributeurs de partir de conditions d'existence commune pour envisager leur amélioration radicale et répondre des attentes de changement partagées. En cela, les cahiers de doléances restaurent la citoyenneté civile qui, au-delà du vote, est une activité où

chacun peut prendre sa part dans l'intérêt de tous. Le malaise dans la démocratie soulevée dans les cahiers vient précisément du fait que les pouvoirs publics prennent inégalement leur part dans les réponses à apporter aux difficultés sociales et écologiques, alors même que la société civile affirme sa conscience des limites planétaires et humaines, du lien profond entre épuisement des « ressources naturelles » et du social. Les cahiers en sont la preuve matérielle.

D'où l'importance de partager un même langage, pour que les mondes et les enjeux se rencontrent. Ne rien faire ou, pire, trahir la consultation risque de rejouer le précédent de 1789 : l'alliance de circonstance entre des classes populaires, qui se sentent méprisées, déçues ou exclues des nouveaux acquis, et l'élite contre-révolutionnaire qui y voit une opportunité de reconquérir ses privilèges.

Les doléances sont un *pharmakon* puissant. Poison démocratique si l'on s'en sert pour alimenter un discours de repli sur soi et de mise en concurrence des populations précarisées entre elles. Remède et jouvence pour notre démocratie si l'on y puise ce qui enrichit les solidarités, l'attention aux autres et permet une responsabilité partagée sur des projets communs. Ainsi, dans les imaginaires des doléances d'hier pourraient résider les programmes d'aujourd'hui en vue de la résolution conjointe des situations de demain.

1. Organisé par le Département de la Gironde, Solutions solidaires, la Ville de Bordeaux, la Fondation Jean-Jaurès, le Centre Émile Durkheim et de *Libération*, ce forum a fait participer citoyens, chercheurs (Magali Della Sudda, Éric Charmes, Lucile Schmid, Bruno Cautrès...), élus (Jean-Luc Gleyze, Pierre Hurmic), associations (ATD Quart-monde, PourquoiPas 33) et artistes (compagnie Jusqu'à l'Aube). Pour une restitution de ce Forum, voir Loan Diaz, *Cinq ans après les gilets jaunes, quelles leçons tirer ensemble ?*, Fondation Jean-Jaurès, 20 septembre 2023.
2. Magali Della Sudda, « Ressentis et émotions : des gilets jaunes aux cahiers de doléances », dans *Séquence émotions. La France du ressenti*, La Tour-d'Aigues, L'Aube/Fondation Jean-Jaurès, 2025.
3. Bassem Asseh, Dorian Dreuil, Antoine Jardin, Hugo Micheron, Simon-Pierre Sengayrac et Daniel Szeftel, *Et si l'IA était au service de la démocratie ? L'exemple du Grand débat national*, Fondation Jean-Jaurès, Arlequin AI, 11 juin 2025.
4. Magali Della Sudda, *op. cit.*, p. 75.
5. Samuel Noguera, *Les cahiers citoyens en Gironde (2018-2019). Une analyse socio-politique du dispositif et des doléances des Gilets jaunes et du Grand débat national*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Magali Della Sudda et Nicolas Patin, Bordeaux, 2022.
6. En Nouvelle-Aquitaine, un collectif de départements composé de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot-et-Garonne, des Landes et de la Charente-Maritime s'est constitué à l'appel de chercheurs pour obtenir des financements régionaux. Ailleurs en France des initiatives locales émergent.
7. Raphaël Marchal, « « Gilets jaunes » : répondant à l'appel de l'Assemblée, le gouvernement s'engage à reprendre l'analyse des cahiers de doléances du Grand débat national », *LCP*, 11 mars 2025.
8. Magali Della Sudda, Stéphane Mestre, Samuel Noguera, Nicolas Patin, Marcel Guilhembet, « Une recherche citoyenne sur les Cahiers de doléances girondins. À l'initiative de Gilets jaunes, avec des Gilets jaunes, des universitaires, des citoyennes et citoyens », dans Magali Della Sudda, Jean-Pierre Lefèvre, Pierre Robin (dir.). *De la valse des ronds-points aux cahiers de la colère*, Bordeaux, Rebellio Éditions, 2023, pp. 29-43.

9. Julia Kristeva, « La fonction prédicative et le sujet parlant », dans Julia Kristeva, Jean-Claude Milner et Nicolas Ruwet (dir.), *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil, 1985.
10. Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, n°81, 2006, pp. 63-77.
11. Bruno Cautrès, « Vers une « défiance politique totale » ? », note de recherche, Le Baromètre de la confiance politique / vague 16, *Sciences Po Cevipof*, mars 2025.
12. L'Association des maires d'Île-de-France a ouvert des cahiers de doléances dès le 3 décembre 2018 et l'Association des maires ruraux de France des « cahiers de doléances et de propositions » dès le 10 décembre 2018, dans le cadre de l'opération « Mairie ouverte ».
13. Marion Bendinelli, « Sens et matérialités d'un cahier citoyen : le cas de la ville de Dole (Jura) », *Mots. Les langages du politique*, n°131, 2023, pp. 145-169.
14. Jean-Michel Adam, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, 35^e année, n°141, 2001 (*Les discours procéduraux*, sous la direction de Claudine Garcia-Debanc), pp. 10-27.
15. Samuel Depraz, « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 94, n°3, 2017, pp. 385-399.
16. Manon Pengam, « S'exprimer depuis l'hyper-ruralité. Exprimer l'hyper-ruralité », dans Magali Della Sudda, Jean-Pierre Lefèvre, Pierre Robin (dir.), *De la valse des ronds-points aux cahiers de la colère*, Bordeaux, Rebellio Éditions, 2023, pp. 45-62 ; Manon Pengam, « Les cahiers citoyens du grand débat national (2019). D'un geste présidentiel dépolitisant à une (re)politisation citoyenne », *Mots. Les langages du politique*, n°134, 2024, pp. 119-136 ; Manon Pengam, « S'adresser *in absentia*. Formes et fonctions de l'adresse dans les doléances contemporaines des Bonnets rouges et du grand débat national », *Mots. Les langages du politique*, 2025, vol. 137, n°1, 2025, pp. 37-56.
17. Samuel Noguera, *op. cit.*
18. Jean-Marie Pottier et Chloé Rébillard, « Des cahiers et des actes », *Sciences humaines*, n°78, mars-avril-mai 2025, p. 68.
19. « Pour les écologistes ancrés à gauche l'idée dans le localisme n'est pas d'avoir un localisme fermé, mais au contraire ouvert, de recentrer la production économique et alimentaire à une échelle locale pour diminuer les effets écologiques associés. Inversement, le localisme identitaire est plus démagogique et se définit essentiellement par l'enracinement, sur le fait qu'il y aurait un lien fondamental, spirituel, insécable entre une communauté humaine et son territoire d'appartenance. », Antoine Dubiau dans « [Localisme identitaire](#) », *Zoom zoom zen*, France Inter, 5 janvier 2024.